

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET SECONDAIRE
SPECIALISE DE LA REPUBLIQUE D'OUZBEKISTAN**

UNIVERSITE D'ETAT D'OURGUENTCH

OTABOYEVA DILNOZA BEKTOURDIYEVNA

LA NOMINALISATION A BASE VERBALE ET ADJECTIVALE

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Fait par:

Otaboyeva D.B.

Dirigeant:

Annamouratov Sh.Kh.

Ourguentch – 2015

TABLE DE MATIERE

INTRODUCTION.....	3
CHAPITRE I. A PROPOS DES VOIES DE L'ENRICHISSEMENT	
DU VOCABULAIRE DU FRANÇAIS.....	7
1.1.Le rôle de la formation des mots nouveaux dans l'enrichissement lexicale.....	7
1.2.La dérivation lexicale.....	16
1.3.Quelques verbes et leur nominalisation.....	21
CHAPITRE II. LES PARTICULARITES DE LA NOMINALISATION...	29
2.1.Nominalisation adjectivales en -té.....	29
2.2. La classification des formes nominalisées en –té dérivant d'adjectifs.....	40
CONCLUSION.....	52
LITTERATURES UTILISEES.....	54

INRODUCTION

Après l'acquisition de l'indépendance de la République d'Ouzbékistan on a obtenu une place importante et digne dans le monde entière. Aujourd'hui l'Ouzbékistan se développe de jour en jour dans le domaine culturelle, scientifique, politique, économique et etc. L'établissement des relations diplomatiques avec de nombreux pays a nécessité d'apprendre des langues étrangères des cadres très competent maitrisant les connaissances profondes dans tous les domaines de l'économie. Surtout on a fait beaucoup attention à perfectionner des langues étrangères dans notre pays. Notre président I.A.Karimov a signé le décret sur le développement des langues étrangères le 10 décembre 2012. Dans ce décret notre président a constaté : “ A propos de réaliser le loi “ Sur l'enseignement ” , “Programme de formation des cadres nationaux”, il note qu'on créé la structure complexe d'étudier des langues étrangères , c'est – à – dire étudier et éduquer la jeune génération ayant haute spiritualité , morale et physique, son propre avis. C'est une structure qui aide beaucoup l'intégration de notre pays à la communauté internationale. Dans les années indépendantes on a préparé de nouveau plus de 51,7 mille professeurs des langues étrangères . Pour les élèves de 5^é à 9^é classes on a fait les ressources électroniques sur les langues anglaises , françaises , allemandes. D'après le décret de notre chef d'Etat qui a consacré à développer des langues étrangères on a imposé à étudier aux élèves de première classe des langues étrangères. En outre on a créé des manuels en anglais , français et allemand pour les élèves de première classe. Et aussi, on a meublé plus de 5 mille les cabinets lingophones dans les écoles , les collèges , les lycées. Et en même temps nous pouvons observer ce qu'on étudie à l'aide des technologies pédagogiques modernes et communiquées. Ca aide à développer complètement la structure consacrant à préparer des specialistes qui parlent librement des langues étrangères. Par cela, elle donne aux nos jeunes la possibilities de profiter des

chances de civilisation du monde et des ressources communicatives du monde. Comme a dit notre président “ Nous nous sommes chargés de grandiose but, dont rêvaient nos pères, nos ancêtres , c’est – à – dire le but d’acquisition par l’Ouzbékistan d’un niveau de vie compatible avec celui du monde entier, de construction d’un grandiose état. Nous atteindrons sans fautes nos buts sacrés.

L’actualité de notre recherche.La phénomène de la formation du mot est lié complètement à la lexicologie, l’étimologie, la grammaire, la phonétique et avec les autres branches de la linguistique. Les lexiques de toutes langues du monde changent et se renouvellent pendant les siècles. Par quoi les lexiques paraissent dans la langue nouvelle ? Comment paraissent – t – ils ? Qu’est – ce que la source de l’enrichissement du dictionnaire qui existe dans chaque langue ? Ces questions ont été abordé par nombreux de savants, linguistes, grammaticiens. L’étude de ce procédé a causé beaucoup de discussions parmi les savants. Ils ont des hypothèses variées sur les sources qui forment l’enrichissement du dictionnaire de la langue. Certains linguistes trouvent que c’est la formation du mot, mais les autres linguistes croient que ce sont des emprunts. Ainsi que l’étude de ce phénomène a fait intéresser beaucoup de savants. Et maintenant , les linguistes avouent les sources principales de l’enrichissements de la langue française comme ci – dessous :

1. La formation du mot
2. L’évolution du sens des mots déjà existantes dans le vocabulaire (Ce sont des ressources internes d’enrichissements du lexique)
3. Les emprunts aux autres langues (c’est la ressource externe de la langue).

La branche spéciale de la lexicologie qui étudie la structure sémantique des mots et l’évolutions de leur sens est appelé la sémaciologie. On note ces deux mots ont souvent un caractère convectionnel

subjectif. Toute fois ce phénomène lexical est d'origine sociale, parce que le lexique de toute langue, directement de l'activité humaine.

Le but de notre recherche. Selon ses particularités et sa nature interne le phénomène de la formation du mot sont partagé plusieurs parties. Parmi eux, on peut dire que c'est un phénomène de la nominalisation. La nominalisation est un des plus parties principales de la formation du mot. Par l'étudier bien, nous pouvons voir ses traits importants. Le but principal de notre recherche est étudier le phénomène de la nominalisation et ses particularités comme une partie principale de la formation du mot.

La nouveauté scientifique de notre recherche. Dans cette recherche on aborde la phénomène de la nominalisation à base adjectivale, les liens des parties du discours avec l'un l'autre, les conditions importantes parmi eux. Et aussi, au cours de la formation du mot on étudie la place des suffixes et ses particularités dans certains cas.

L'objectif est de montrer que la nominalisation, qui est un phénomène linguistique au départ, donne des unités dont la forme morphologique, l'interprétation sémantique et la valeur discursive subissent l'impact des données linguistiques et extra linguistiques (notamment les facteurs historiques, politiques, culturels et religieux). Notre travail se focalisera sur la catégorie des déverbaux dits événementiels en langue, dont nous analyserons le rapport avec ce que les spécialistes

La méthodologie de notre recherche. La méthode de recherche principal a été l'analyse des particularités des nominalisations. C'est-à-dire en comparant les théories des savants français et les autres savants. C'est pourquoi nous avons choisi le méthode comparatif et le méthode de l'interprétation.

La valeur théorique de notre recherche est ce qu'on donne une grande possibilité à apprendre en comparant les langues et faire des recherches scientifique.

La valeur pratique de notre recherche est ce qu'on développe à

perfectionner l'enrichissement du lexique des élèves, des étudiantes et des traducteurs.

La structure de notre recherche. Notre mémoire de fin d'étude se compose de l'introduction, de deux chapitres, de la conclusion et de la liste de la littérature utilisée. Dans l'introduction nous avons montré l'actualité, le but, les tâches, l'objet, la valeur pratique et théorique de notre recherche.

Le premier chapitre est consacré à la formation des mots. De nos jours la « créativité » est devenue particulièrement intense. Cela s'explique, d'une part, par la révolution scientifique et technique d'autre part, par l'accès des larges masses à l'enseignement, aux médias. Sur quelle base repose la créativité lexicale? Tout mot nouvellement créé doit être compris, c'est pourquoi il tend à définir dans une certaine mesure l'objet ou le phénomène qu'il désigne ; il est nécessairement motivé à l'origine (cf. les néologismes un lunaute, l'hyperréalisme, la grammaticalité, un lève-tard, un lave-vaisselle, un sans-emploi, sous-payer, théâtraliser /un roman/).

Le deuxième chapitre est consacré aux particularités des nominalisations et la théorie des nominalisations. La nominalisation est le procédé par lequel on met en valeur l'usage du nom. Elle est particulièrement utile pour fournir une grande quantité d'informations. Elle peut se faire à partir d'un adjectif, d'un verbe

ou d'une proposition complétive introduite par « que ». Beaucoup de grammaticiens français a étudié le procédé de la nominalisation et ses particularités. Et ils a écrit un grand concidéré des oeuvres et des articles. Le grand savant V.G Gak ,qui est un des plus connus grammaticiens russes, caractérise sur le terme « la nominalisation » : La Nominalisation peut se faire à partir d'adjectifs ou de verbes. C'est une opération qui intéresse deux propositions et qui consiste à transformer l'une des deux en syntagme nominal.

CHAPITRE I. A PROPOS DES VOIES DE L'ENRICHISSEMENT DU VOCABULAIRE DU FRANÇAIS

1.1. Le rôle de la formation des mots nouveaux dans l'enrichissement lexical

La formation des mots et son rôle dans l'enrichissement lexical. La formation des mots est à côté de l'évolution sémantique, une source féconde de l'enrichissement du vocabulaire français. La dérivation par suffixes. Généralités. La dérivation suffixale est un procédé de formation bien vivant et particulièrement productif dans le français contemporain ce qui est démontré avec évidence par J. Dubois dans son ouvrage « Etude sur la dérivation suffixale en français moderne et contemporain » Le degré de vitalité et de productivité des suffixes existants, n'étant pas toujours le même au cours du temps, nous sommes en présence de deux tendances contraires: certains suffixes ont à peu près ou tout à fait cessé d'être productifs; d'autres sont en pleine vigueur et productivité. Pourtant les suffixes moins productifs ne sont pas sans importance, eux non plus, dans le français d'aujourd'hui. C'est que ces suffixes qui étaient jadis bien productifs, ont enrichi le vocabulaire d'un grand nombre de mots qui ont reçu un large emploi; certains de ces mots font partie du fonds usuel du vocabulaire. Entre autres, on peut signaler les dérivés avec les suffixes peu productifs aujourd'hui néanmoins fort répandus. Parmi ces suffixes nombreux –eur (grandeur), –esse (tendresse), –ise (franchise), etc. Les parties du discours sont à un point différents sujets à la suffixation. Ce sont surtout les nominaux (substantifs, adjectifs, adverbess) qui sont caractérisés par la suffixation. Les verbes formés à l'aide de suffixes sont relativement moins nombreux. La suffixation des adjectifs. La suffixation est aussi un des moyens les plus importants de la formation des adjectifs. Les suffixes les plus répandus et les plus productifs des adjectifs sont –ique, –al, –el, –aire, –iste, –ien, –able, –é. Un nombre considérable de suffixes communiquent aux dérivés l'idée d'une relation, de l'appartenance à ce qui est exprimé par la base formative. Tels sont: le suffixe –

ique exprimant de préférence l'appartenance à quelque branche scientifique, à une école ou un genre artistique, à une doctrine: philosophique, géographique, historique, artistique, poétique, romantique; il exprime aussi l'appartenance à une couche sociale : aristocratique, bureaucratique. Un sens relationnel est rendu par des suffixes -al (-aie; -aux, -aies) et -el (-elle; -els, -elles): national, colonial, dialectal; ministériel, industriel; -aire: révolutionnaire, universitaire; -iste exprimant l'appartenance à une idéologie, une doctrine, à un parti politique : monarchiste, anarchiste, socialiste, réformiste: -ais (-aise), -ois (-oise) exprimant l'appartenance à un pays, à une localité : français, anglais, chinois, suédois.

2. Formation des mots nouveaux comme moyen de l'enrichissement du vocabulaire français. La formation des mots est à côté de l'évolution sémantique une source féconde de l'enrichissement du vocabulaire français. Parmi les causes de la formation des mots nouveaux il faut nommer en premier lieu les changements perpétuels survenus à l'intérieur de la société, les innovations multiples qui exigent une dénomination. L'absence du mot voulu en nécessite la création.

De nos jours la « créativité » est devenue particulièrement intense. Cela s'explique, d'une part, par la révolution scientifique et technique d'autre part, par l'accès des larges masses à l'enseignement, aux médias.

Sur quelle base repose la créativité lexicale ? Tout mot nouvellement créé doit être compris, c'est pourquoi il tend à définir dans une certaine mesure l'objet ou le phénomène qu'il désigne ; il est nécessairement motivé à l'origine (cf. les néologismes un lunaute, l'hyperréalisme, la grammaticalité, un lève-tard, un lave-vaisselle, un sans-emploi, sous-payer, théâtraliser /un roman/).

Sous l'influence de l'anglais, apparaît un nouveau modèle de formation de mots composés : nord-africain, sud-américain qui sont les équivalents des groupements de mots « de l'Afrique du nord », « de l'Amérique du sud ».

Parmi les moyens productifs de la formation des mots, on doit citer en français moderne l'affixation, ou formation morphologique des mots, (boxeur, sportif,

relire), la conversion, ou formation morphologo-syntaxique des mots, (pouvoir — le pouvoir, élu — les élus), et la composition des mots qui revêt en français moderne un caractère syntaxique très prononcé (lance-parfum, vaisseau-spoutnik).

On doit distinguer les modèles de formation morts et vivants. Le modèle est vivant, si le sens des morphèmes est clair, du moins perceptible. Ainsi les mots simplifiés alouette, tabouret, corset, remercier, regarder, débauche, désastre ne se décomposent pas actuellement en morphèmes (radical et affixes). Dans ces mots les affixes –et, -ette, -re, dé- sont morts. Pourtant les mêmes affixes sont vivants dans les mots maisonnette, garçonnet, refaire, repenser, désatomiser.

Les procédés de formation des mots pourraient être répartis en quelques types : procédés morphologiques, phonético-morphologiques et phonétiques. Les premiers englobent dérivation affixale (suffixation et préfixation), parasynthétique, régressif, impropre, la composition ; les seconds - les télescopages, l'abréviation ; le dernier — l'onomatopée ; ajoutons encore le redoublement et la déformation des mots.

2. Dérivation par suffixes. Généralités. La dérivation suffixale est un procédé de formation bien vivant et particulièrement productif dans le français contemporain.

Les parties du discours sont à un point différent sujettes à la suffixation. Ce sont surtout les nominaux (substantifs, adjectifs) qui sont caractérisés par la suffixation. Les verbes formés à l'aide de suffixes sont relativement moins nombreux.

a) Suffixation des substantifs. Suffixes servant à former des substantifs abstraits. Les suffixes des substantifs sont fort nombreux. D'après leur fonctions ils se laissent répartir en plusieurs groupes plus ou moins considérables. Nombreux sont surtout les suffixes formant des substantifs à sens abstrait, tels que l'action et la qualité.

Examinons à part ces deux groupes de suffixes.

Ce sont tout d'abord les suffixes des substantifs exprimant l'action envisagée en dehors de son rapport avec l'agent de l'action de même que d'autres sens proches ou dérivés.

Parmi les suffixes formant des substantifs désignant l'action les plus productifs sont -ation, -(e)ment, -âge.

- Une des premières places revient au suffixe -ation avec ses variantes -ition, -tion, -ion provenant du latin -ationem, -itionem, -tionem, -ionem. Ce suffixe, et surtout ses variantes -ation, et -isation, est très répandu et productif dans le français contemporain. Le nombre de ses dérivés augmente constamment et enrichit avant tout le lexique à valeur sociale et politique. On peut signaler les dérivés récents tels que : alphabétisation, africanisation, balkanisation, cartellisation, climatisation, clochardisation, cohabitation, culpabilisation, cybernétisation, dynamisation, informatisation, ghettoïsation, médicalisation, monétarisation, marginalisation, périodisa-tion, sécurisation, structuration, transistorisation, professionnalisation.

Étymologiquement les substantifs avec ce suffixe sont des emprunts au latin ou des dérivés de verbes ; en français moderne ils se trouvent pour la plupart en corrélation avec des verbes : exploitation ←exploiter ; amélioration ←améliorer ; distribution ← distribuer ; progression ←progresser. Plus rarement ils sont en corrélation avec d'autres parties du discours, tels certains dérivés avec la variante -isation : planétisation ← planète, tiers-mondisation ←tiers monde, piétonisation ←piéton(ne).

Outre l'action les dérivés avec ce suffixe peuvent exprimer l'instrument de l'action : procuration - « qui sert à procurer qqch » ; l'objet ou le résultat de l'action : fondation - « ce qui est fondé » ; le lieu où l'action s'effectue : habitation - « lieu que l'on habite ».

Les dérivés avec ce suffixe peuvent exprimer un processus : germination, évaporation, cicatrisation, habitude. Ils peuvent rendre aussi l'état : hésitation, exaltation, humiliation, humanisation.

- Le suffixe -(e)ment, du latin -amentum, fort productif durant des siècles semble perdre son ancienne vitalité. Au cours du temps il donné un grand nombre de dérivés, dont beaucoup appartiennent aux terminologies technique, industrielle et agricole ; tels sont, par exemple déraillement, fusionnement, effritement, assolement. Parmi les formations récentes citons : chamboulement, contingentement, plafonnement, positionnement.

Les substantifs avec ce suffixe sont presque exclusivement des dérivés de verbes, avec lesquels ils se trouvent en corrélation : raisonnement ← raisonner ; applaudissement ← applaudir.

Le suffixe -(e)ment forme un groupe de dérivés qui désignent des cris d'animaux, des bruits différents ; par exemple, aboiement, bêlement, beuglement, gloussement, coassement, croassement, gazouillement, hennissement, hurlement, rugissement, chuchotement, claquement, craquement, grincement, sifflement, tintement, vrombissement, etc.

Outre l'action les dérivés avec ce suffixe peuvent exprimer le résultat de l'action : bâtiment, ou parfois l'objet de l'action : ornement, accoutrement, enjolivement, le lieu où s'effectue l'action : logement.

Les dérivés avec le suffixe -(e)ment peuvent encore exprimer un processus: bourgeonnement, caillement, épanouissement ; un état : épouvantement, attendrissement, mécontentement, découragement.

- Le suffixe -âge du latin -aticum est un autre suffixe particulièrement productif. Son pouvoir créateur en français moderne s'explique par son rôle particulier en tant que formateur de termes techniques et industriels : zingage - «цинкование», taraudage - «нарезываниевинтовойнасечки», bétonnage - «бетонирование», badigeonnage - «крашениеклеевойкраской», rentrayage - «художественнаяштопка» clonage, etc.

La majorité des substantifs avec -age sont dérivés de verbes avec lesquels ils sont en corrélation : arrosage ← arroser, labourage ← labourer, blanchissage ← blanchir, grenouillage ← grenouiller.

Parmi les dérivés avec le suffixe -age qui expriment l'action on trouve un groupe désignant «la manière de parler», «le discours ayant une caractéristique supplémentaire» : bredouillage, bavardage, chuchotage, baragouinage, etc.

Il est à remarquer qu'à l'aide du suffixe -age on forme des substantifs qui signifient presque exclusivement l'action.

Signalons pourtant cocuage, esclavage, servage, veuvage, qui dans le français d'aujourd'hui des dérivés avec un suffixe -age homonyme, car ils représentent un autre modèle de formation. (Ce suffixe s'ajoute régulièrement à des substantifs ou des adjectifs et communique lui-même le sens d'un état.)

Outre ces suffixes qui sont parmi les plus productifs il y en a d'autres dont la productivité s'est considérablement affaiblie. Tels sont les suffixes :

-erie dont les dérivés expriment des actions de caractère défavorable : agacerie, criaillerie, vante tuerie, tromperie, etc. ;

-erie -homonyme du précédent, dont les dérivés désignent un métier, une industrie, un genre de commerce, et aussi le lieu où l'on fabrique, où l'on vend un produit quelconque : chaudronnerie, chapellerie, ganterie, boulangerie, crèmerie, fromagerie, etc. ;

-ance (-ence), dont les dérivés expriment des actions différents surveillance, obéissance, délivrance, vengeance, préférence, référence ou l'état : souffrance, repentance, somnolence ;

-ée qui a donné un groupe de dérivés exprimant des actions accomplies dans l'espace : tombée, montée, traversée, rentrée, arrivée, tournée et un autre groupe de dérivés exprimant des actions réitérées : brossée, frottée — «градударов», rossée, tripotée ;

-ade formant un groupe de dérivés exprimant des mouvements ou des actions accomplies dans l'espace : débandade, reculade, galopade, glissade, roulade, promenade, ruade. Un autre groupe de dérivés avec ce suffixe exprime des actions représentant « une façon de tirer, de faire feu » ; mousquetade, canonnade,

fusillade, arquebusade et dont un troisième groupe de dérivés exprime des actions avec une nuance de sens péjorative : turlupnade, fanfaronnade, bravade, bourrade.

Les dérivés avec le suffixe -is expriment souvent des actions arythmiques, en quelque sorte désordonnées et irrégulières : arrachis - «вырываниемоладыхдеревьев» ; et en particulier des bruits et des sons irréguliers, désordonnés : cliquetis - «бряцание», clapotis - «плеск», gargouillis - «журчаниеводы» ; ce suffixe manifeste la faculté de communiquer des sens dérivés de l'idée de l'action, et dans ces cas, tout comme dans les précédents, l'action exprimée par la base formative est une action arythmique, irrégulière : gribouillis - «неразборчивыйпочерк», fouillis, hachis, taillis.

Le suffixe -aison (-ison) forme des dérivés tels que fauchaison, fenaison, fleuraison, guérison qui expriment des actions ou des processus envisagés dans leur durée.

Les dérivés avec le suffixe -ure et ses variantes -ture, -ature, -iture expriment parfois l'action : forfaiture, imposture et principalement le résultat de l'action rendue par le mot de base : échancrure, déchirure, écorchure, piquêre, meurtrissure ; ces derniers désignent pour la plupart quelque lésion ou perturbation produite dans la texture d'un objet.

Nommons encore les dérivés avec les suffixes -ie : saisie, sortie, éclaircie, acrobatie ; -isme : journalisme, alpinisme, protectionnisme, culturisme, suivisme (ces dérivés expriment non pas l'action, mais plutôt une activité ou une occupation quelconque) ; -at : attentat, assassinat, crachat.

Des exemples cités il ressort que la majorité des substantifs suffixaux exprimant l'action sont en corrélation avec des verbes : agacerie ← agacer, surveillance ← surveiller, montée ← monter, brossée ← brosser, reculade ← reculer ; clapotis ← clapoter.

Signalons à part les dérivés avec -erie désignant un métier, une industrie, etc., qui sont en corrélation avec des substantifs : chaudronnerie ← chaudron, ganterie ← gant.

Parmi les suffixes abstraits nommons encore :

- ceux à l'aide desquels on forme des substantifs exprimant une fonction, une dignité et parfois aussi un régime gouvernemental, la manière de gouverner : -at : cardinalat, notariat, rectorat, marquisat ; -ie : tyrannie, monarchie, seigneurie ; -ce : agence, présidence, lieutenance ; -ure : préfecture, magistrature.

- ceux à l'aide desquels on forme des substantifs désignant une branche de la science: -ique : informatique, thérapeutique, sémantique, linguistique ; -ie : pédagogie, philosophie, stratégie, anatomie, chirurgie ; -logie, qui est parmi les plus productifs de ce groupe — allergologie, cancérologie, caractérologie, filmologie, phytologie (étude du milieu : climat, sol, faune), radiologie ;

- ceux qui servent à former des substantifs désignant une maladie, un malaise, un défaut physique : -ie : pleurésie, phtisie, paralysie, anémie, asphyxie, diphtérie ; -isme : alcoolisme, somnambulisme, albinisme, daltonisme, rhumatisme ; -ite : bronchite, appendicite, laryngite, méningite; ajoutons que -ite a acquis récemment un nouveau contenu sémantique : il s'est enrichi d'une valeur métaphorique « manie, habitude malade » ; dans ce sens -ite a donné une série de dérivés à connotation péjorative ou ironique, dont espionnite, réunionite, sondagite.

b). Suffixes servant à former des substantifs concrets. Les suffixes des substantifs à sens concret constituent un autre groupe considérable.

Parmi ces suffixes signalons tout d'abord ceux dont les dérivés désignent l'homme d'après quelque caractéristique.

- Un de ces suffixes les plus productifs de notre époque est -iste dont un grand nombre de dérivés formés de noms communs et de noms propres de personnes désignent l'homme d'après son appartenance à quelque doctrine ou école: anarchiste, humaniste, impressionniste, écologiste gauchiste, droitiste, réformiste, communiste, et dont d'autres dérivés tirés aussi de substantifs désignent

l'homme d'après son activité, profession : anatomiste, romaniste, médiéviste, miniaturiste, céramiste, culturiste, croisiériste.

- Les suffixes productifs -eur (-euse) -ateur, -teur (-atrice, -trice) dont les dérivés formés généralement de verbes désignent le plus souvent une personne d'après son occupation ou l'action qu'elle accomplit : travailleur, lutteur, sélectionneur, filmeur, skieur, autostoppeur; monteuse, escrimeuse, basketteuse ; fondateur, filateur, vulgarisateur, animateur ;

- Les suffixes bien productifs de ce groupe sont aussi -ier, -tier (-ière, -tière) : conférencier, vacancier, grutier, romancier, romancière ; il est à noter que les variantes de ce suffixe -er (-ère) ont perdu leur ancienne productivité : vacher, vachère ; -logue est encore un suffixe fort productif du même groupe; il forme des substantifs désignant l'homme d'après son occupation : radiologue, cosmétologue, océanologue.

Signalons les suffixes moins productifs de ce groupe : -aire : bibliothécaire, publicitaire ; -ien (-ienne) : politicien, musicien, Parisien (-ienne) ; -éen (-éenne) : Européen (-enne). Coréen (-enne) ; -ais (-aise) : Anglais (-aise), Français (-aise), Marseillais (-aise) ; -ois (-oise) : villageois (-oise), Suédois (-oise), Chinois (-oise).

Les dérivés de ce groupe sont en corrélation tantôt avec des verbes, tantôt avec des substantifs ou des adjectifs dont ils sont pour la plupart formés (lutteur ← lutter ; fermier ← ferme ; antiquaire ← antique).

Un autre groupe comprend les suffixes qui servent à former des substantifs désignant des objets ou des produits divers ; ce sont : -er, -ier : oranger, palmier, figuier ; saladier, pigeonier ; -ière : soupière, saucière, yaourtière ; -ette : sonnette, allumette, bavette, moulinette ; -et : jouet, tartinet ; -erie : tapisserie ; -ade : citronnade, limonade, orangeade ; -ateur (-teur, -eur) et -euse qui forment des substantifs désignant des machines, des appareils de toute sorte : excavateur, épurateur, aspirateur, interrupteur, répondeur (téléphonique), baladeuse, moissonneuse, faneuse, lessiveuse, visionneuse ; -on désignant des particules

élémentaires : neutron, positon ; -tron, le second, des appareils : bêtatron, magnetron, cyclotron ; -thèque (du grec thème - « réceptacle, armoire ») : discothèque, ludothèque, médiathèque, vidéothèque.

Un groupe particulier comprend les suffixes qui servent à former des substantifs collectifs désignant une réunion d'objets ou de personnes ou bien une quantité de qqch : -ade : colonnade, balustrade ; -age : feuillage, plumage ; -aie : chênaie, cerisaie, hêtraie ; -at : prolétariat, agglomérat, habitat ; -ée, -etée : bouchée, brassée, assiettée, pelletée ; -erie : verrerie ; -is : cailloutis, lattis ; -aine : dizaine, douzaine, vingtaine ; -ain : quatrain, douzain. Ces dérivés sont tirés de substantifs, d'adjectifs numéraux, rarement de verbes.

À part se situent les suffixes qui confèrent aux dérivés une appréciation subjective ; ce sont les suffixes diminutifs dont la productivité semble reprendre de la vigueur dans le français contemporain : -et, -elet : jardinet, enfantelet ; -elle : ruelle, tourelle ; -on, -eron, -illon : ourson, chaton, moucheron, négrillon ; -aille : mangeaille, valetaille ; -asse : paperasse ; -on : Margoton. De cette façon, la suffixation des substantifs est un phénomène très compliqué et complexe qui peut être illustré par le tableau .

1.2. La dérivation lexicale

La dérivation lexicale, ou encore dérivation, est un des procédés de formation des mots, au même titre que le néologisme ou l'emprunt. Elle s'inscrit au sein de la morphologie dérivationnelle (ou lexicale).

On compte parmi ses procédés la conversion, la composition, la troncation, les mots-valise, les acronymes et la construction :

La conversion¹ permet de changer la catégorie grammaticale d'un item lexical sans changer son sens.

La composition permet de créer des items lexicaux complexes formés de plusieurs autres items lexicaux sans pour autant faire intervenir d'affixes, dont l'utilisation est

caractéristique de la construction.

La troncation est utilisée pour réduire la forme d'un mot, pour faire des diminutifs, hypocoristiques ou des abréviations.

Les mots-valises sont des contractions phonologiques à la frontière de deux items lexicaux. le domaine de la morpho-phonologie est souvent transformé en morphonologie.

Les acronymes permettent de contracter un ensemble de plusieurs items lexicaux en un seul (Bibliothèque Universitaire > BU, Caisse des Allocations Familiales > CAF), pour plus de détail sur leur prononciation, voir Plénat (2007b)².

La construction permet de créer de nouveaux items lexicaux en mélangeant ces derniers à des affixes.

Les langues sémitiques fonctionnant par gabarits, ne peuvent être expliqués par ces procédés, bien que certaines théories aient essayé de nommer les gabarits³ tri-consonantiques C-C-C (Schèmes) des bases et les gabarits pluri-vocaliques (V-V, V-V-V, V-V-V-V, etc.) des transfixes.

Conversion

La conversion (en) est souvent considérée comme une suffixation nulle, également appelée dérivation impropre en français. Des exemples de conversion peuvent se trouver assez facilement :

Exemples :

Orange N (fruit) > orange Aj (couleur)

Manger V > le manger N

Gifler V > gifle N

Grand Aj > grand N ("mon grand")

On peut également considérer les catachrèses (type de métonymie) comme conversion. Ce Procédé est très utilisé dans les argots et certains cryptolèctes (technolèctes et sociolectes). Prenons l'usage du terme souris :

Souris : petit mammifère, rongeur, etc.

SourisInf. : périphérique de saisie manuelle créant un pointeur à l'écran

SourisArg. : femme légère, voleuse

Composition

La composition permet de jumeler deux items lexicaux pour en former un nouveau. Le sens de ce nouvel item peut porter sur l'un des items de sa fabrication (il est dit endogène), ou sur l'ensemble des deux ou sur aucun (il est dit exogène).

Exemples :

Porter v + manteau n > portemanteau : le sens est endogène

Porter v + plume n > porte-plume : le sens est exogène

Tirer v + bouchon n > tire-bouchon : le sens est endogène

Tourner v + vis n > tournevis : le sens est exogène.

La composition permet également de créer des termes en mélangeant deux langues différentes, on dénombre ainsi en français, des composés :

grec-latin

latin-grec

latin-latin/grec-grec

latin-français

Troncation

La troncation permet de raccourcir un item lexical. Les éléments tronqués peuvent être laissés de la sorte, être suffixés ou dupliqués (cas des hypocoristiques). Ce procédé est très utilisé dans les argots. Le terme dérivation régressive est utilisé en linguistique traditionnelle française pour exprimer les cas, souvent utilisés en ancien français et moyen français, de suppression d'un suffixe par analogie (démocrate et aristocrate à partir de démocratie et aristocratie).

Exemples :

Bibliographie > biblio

Bibliothèque > bibli

Florence > Flo > Floflo

Forum > fo > fofo

Directeur > dir > dirlo

Allumette > al > alouf

Frangin > frang- > frangibus

Nicolas Sarkozy > Sarkozy > Sarko

Dans l'ensemble, le français tend à apprécier les finales de mots tronqués en [o], l'anglais américain semble apprécier les finales en [a] (argots américains).

Mot-Valise

Procédé qui consiste à coller le début d'un mot à la fin d'un autre pour créer un nouveau mot, souvent à but humoristique ou satyrique.

franglais : français + anglais

transistor : transfer+ resistor ;

alicament : aliment + médicament ;

adulescent : adulte + adolescent ;

Acronyme

Un acronyme est un mot formé des initiales (OTAN, ovni, MEDEF) ou des éléments initiaux (Benelux, radar) de plusieurs mots éventuellement composés (sida) se prononçant comme un mot normal. Ainsi sont exclus la plupart des mots-valises — motel, progiciel, etc. — car ils contiennent des éléments qui ne sont pas initiaux dans les mots d'origine : hôtel, logiciel.

Construction

La construction permet de créer de nouveaux items lexicaux en mélangeant ces derniers à des affixes. On dénombre plusieurs types d'affixes, cependant, les découvertes et appellations de la linguistique moderne rentrent parfois en conflits terminologiques avec ceux de la linguistique traditionnelle, parfois appelée grammaire.

Le terme "affixe" regroupe un ensemble de cinq éléments :

Préfixes, placés avant leur base
Infixes, placés à l'intérieur d'une base, ou entre une base et un affixe d'un terme déjà lexicalisé
Interfixes, placés entre une base simple et un affixe (généralement des suffixes, en français souvent confondu avec les infixes)
Suffixes, placés après la base
Circonfixes, plus rares, on les appelle

Parasynthèse en français.

Préfixation

En français, la préfixation permet de changer le sens d'un élément lexical sans pour autant le changer de catégorie (nom, verbe, adjectif, adverbe). L'origine de ces préfixes est très souvent latine, mais il arrive parfois qu'elle soit germanique ou gauloise.

Préfixe re- + base donner → redonner

Infixation

Cette section est vide, insuffisamment détaillée ou incomplète. Votre aide est la bienvenue !

Suffixation

Exemples :

Base sauter + ill → sautiller : ici, on remarque la formation de sautiller sur sauter.

La forme -er a la fin d'un verbe n'est pas à considérer comme un suffixe, puisqu'il s'agit d'une forme de son paradigme flexionnel, et par conséquent, le verbe "sauter" est représenté par saut v. Sautiller est donc une suffixation, puisque le -ill /ij/ se fixe après la base simple saut v.

Base fin + suffixe -al → final

Interfixation

Exemple :

Champlard : champignon -[troncation]→ champ /SA~p/ -[suffixation | -ard]→ champard [interfixation | -l-]→ champlard

Paplard : papier -[troncation]→ pap /pap/ -[suffixation | -ard]→ papard - [infixation | -l-]→ paplard

Les raisons de ces interfixations sont pour le moment inconnues, et suscitent l'intérêt de recherches en cours.

Circonfixation

Exemples :

Préfixe a- + base peur + suffixe -é → apeuré (ni "apeur", ni "peuré" n'existent,

apeuré est donc formé par parasynthèse. Cependant, il y a aussi la possibilité de considérer que le -é d'apeuré est un participe passé, aussi, bien que la forme apeur n'existe pas, apeurer existe, et comme expliqué plus haut, -er n'est pas un suffixe puisqu'un p marque de flexion. Apeuré peut donc être analysé comme :

peurn -[parasynthèse | conversion & a-]→ apeurv, puis flexion du verbe au participe passé : apeuré. (On constatera d'ailleurs qu'apeuré se comporte comme un participe passé, puisqu'il s'accorde en genre et en nombre. Il est d'ailleurs admis que les participes passés sont des flexions qui permettent de former des adjectifs à partir de verbes.

1.3. Quelques verbes et leur nominalisation

La nominalisation indique l'action du verbe, le processus, le résultat....

-tion

-ation

-sion

-ion

-xion(F)

Apparaître/ apparition; composer/ composition; désérer/ désertion;

détruire/ destruction; autoriser/ autorisation; augmenter/ augmentation;

nommer/ nomination; arrêter/ arrestation; voir/ vision; réunir/ réunion;

rédiger/ rédaction; protéger/ protection; connecter/ connexion; annexer/annexion;

décrire/description; expliquer/ explication

-ment(M)

Agir/agissement; changer/changement; se comporter/

comportement; élargir/élargissement; commencer/ commencement...; masser /

massage...; promener/ promenade...; pleurer/ pleur...

La nominalisation indique le résultat de l'action

-ure

Blessier/ blessure; cassier/ cassure; brûler/ brûlure; lire/ lecture;
ouvrir/ouverture;fermer/ fermeture; user/ usure...

Attention!

Parfois, il peut y avoir modification du radical

Ex: revenir/ retour; partir/ départ; naître/ naissance

Double nominalisation

Une même forme verbale peut donner deux nominalisations qui correspondent à deux sens différents du verbe.

Ex: Arrêter/ l'arrêt de l'autobus/ L'arrestation des voleurs.

Exposer/ L'exposé de l'étudiant/ l'exposition de l'artiste, de peinture

Essayer/ l'essai de la nouvelle voiture/ l'essayage des vêtements...

Payer/ la paie =la somme d'argent que l'on reçoit;

le paiement =la somme d'argent que l'on verse...

Quelques verbes et leur nominalisation

Quelquefois plusieurs nominalisations sont possibles:

Abattre l'abattage d'un arbre
l'abattement d'une personne

Arrêter l'arrêt de l'autobus
l'arrestation des gangsters

Changer le change de l'argent
le changement de saison

Déchirer la déchirure de la robe
le déchirement d'une perte

Emballer l'emballage d'un paquet
l'emballement d'un sentiment

Essayer l'essayage des vêtements
l'essai d'une voiture

Exposer	l'exposé de l'étudiant
	l'exposition de peinture
Payer	la paie de l'employé
	le paiement de la facture
Relever	la relève de la garde
	le relèvement d'un prix

La nominalisation est le procédé par lequel on met en valeur l'usage du nom. Elle est particulièrement utile pour fournir une grande quantité d'informations. Elle peut se faire à partir d'un adjectif, d'un verbe ou d'une proposition complétive introduite par « que ». Beaucoup de grammaticiens français a étudié le procédé de la nominalisation et ses particularités. Et ils a écrit un grand concidéré des oeuvres et des articles. Le grand savant ГакБ.Г, qui est un des plus connus grammaticiens russes, caractérise sur le terme « la nominalisation » : La Nominalisation peut se faire à partir d'adjectifs ou de verbes. C'est une opération qui intéresse deux propositions et qui consiste à transformer l'une des deux en syntagme nominal. Ce syntagme pourra dans une autre phrase devenir sujet, complément d'objet ou complément circonstanciel. La phrase nominale est une phrase construite sans verbe, ce qui met l'accent sur l'essentiel du message, c'est-à-dire, un mot. La phrase nominale, que l'on retrouve surtout dans les titres de presse, provoque un effet de raccourci, d'immédiateté, de choc, qui permet de renforcer une idée ou une émotion.

La nominalisation est un processus qui obtient un nom par dérivation morphologique, à partir d'un item d'une autre catégorie. La nominalisation est une transformation qui joue un rôle très important en langue. Elle consiste à réduire une phrase simple en un groupe du nom (GN) et à l'insérer ou l'enchâsser dans une autre phrase comme sujet, objet ou complément de nom.

La nominalisation est un procédé permettant de transformer un adjectif, un verbe ou une proposition complétive introduite par « que » en un substantif.

Il est utilisé dans la presse parce que, sans verbe, une phrase est réduite à son minimum et ne garde que les mots essentiels.

Dans les titres de presse, le but est donc d'éliminer le verbe pour concentrer la lecture sur le terme le plus fort de l'information pour qu'il ait un effet choc.

La phrase verbale est toujours organisée autour d'un verbe, ou de plusieurs verbes. La phrase nominale est une phrase construite sans verbe, autour d'un nom. On trouve des phrases nominales dans certaines questions ou exclamations, des slogans, dans les indications de décors, dans des prescriptions, et surtout dans les titres de presse. La nominalisation est un moyen grammatical mettant en valeur l'usage du nom. Il est particulièrement utile à l'écrit car il permet de donner, en peu de temps, une grande quantité d'informations. La nominalisation peut se faire à partir d'adjectifs ou de verbes. Elle entraîne en général une transformation de la phrase et demande de la précision dans le choix des mots.

Catherine Nicolet caractérise la nominalisation : « La nominalisation est un moyen grammatical mettant en valeur l'usage du nom. Il est particulièrement utile à l'écrit car il permet de donner, en peu de temps, une grande quantité d'informations. La nominalisation peut se faire à partir d'adjectifs ou de verbes. Elle entraîne en général une transformation de la phrase et demande de la précision dans le choix des mots. » Permettre à vos écrits et à l'oral de mettre en valeur le nom pour plus de concision, de précision et de densité.

Le nom donne en peu de temps une grande quantité d'information plus ou moins abstraites et peut les hiérarchiser.

Procédé souvent utilisé dans les titres de journaux, les résumés ou pour présenter rapidement des informations orales.

Allain Guillet, qui est un des plus célèbres grammaticiens, a étudié sur la nominalisation à base adjectivale. Dans ses œuvres nous pouvons apprendre sur la nominalisation à base adjectivale et les particularités des suffixes. Il caractérise la nominalisation comme ci-dessous :

La nominalisation est une opération qui intéresse deux propositions et qui consiste à transformer une des deux propositions en syntagme nominal et à l'insérer dans l'autre phrase comme sujet, complément d'objet ou complément circonstanciel.

Elle se fait à partir d'un adjectif, d'un verbe ou d'une proposition complétive introduite par que. La nominalisation est une forme particulière de dérivation qui produit des substantifs à partir de substantifs, d'adjectifs et de verbes.

Grévisse 7 donne une liste de quarante suffixes engendrant des substantifs.

Il les divise en suffixes de dérivation « populaire » et « savante ». La dérivation dite « populaire » joue sur des formes du français actuel, et la dérivation « savante » sur des racines latines, grecques ou d'ancien français.

On peut supprimer cette discrimination en utilisant une forme de base qui pourra le cas échéant être identique à une forme française attestée.

Quelques exemples concernant la nominalisation à base adjectivale.

Ex : Soit deux informations : 1/ Sophie est émotive ; 2/ Cela la perturbe pour ses examens.

On transforme la première proposition : L'émotivité de Sophie ou son émotivité. On obtient : L'émotivité de Sophie la perturbe pour ses examens ou Son émotivité perturbe Sophie pour ses examens.

Quelques exemples concernant la nominalisation à base verbale :

Ex : 1/ On a élu le député au premier tour ; 2/ Cela a surpris tout le monde.

On transforme la première proposition : L'élection du député

On obtient : L'élection du député a surpris tout le monde.

Nominalisation de la proposition complétive.

Ex : J'ai constaté (1) que Pierre était malhonnête (2)

On transforme la deuxième proposition : la malhonnêteté de Pierre

On obtient : J'ai constaté la malhonnêteté de Pierre.

Nominalisation à base verbale.

Soient deux propositions simples :

1. On a élu le député au premier tour.

2. Cela a surpris tout le monde.

Transformation de la première proposition:

l'élection du député.

On obtient: L'élection du député au premier tour a surpris tout le monde.

Nominalisation à base adjectivale :

Cette année la récolte est abondante ; cela est dû à des conditions climatiques exceptionnelles.

- ce -

Transformons cette phrase en titre nominalisé.

Procédé de la nominalisation de l'adjectif :

Transformation de l'adjectif en nom :

Abondante abondan

Procédé : suffixation

Résultat :

L'abondance de la récolte de cette année est due à des conditions climatiques exceptionnelles.

Cette nominalisation s'est faite à partir de l'adjectif qualificatif (abondant). La nominalisation est une transformation qui joue un rôle très important en langue. Elle consiste à réduire une phrase simple en un groupe du nom (GN) et à l'insérer ou l'enchâsser dans une autre phrase comme sujet, objet ou complément de nom.

Elle est très utilisée dans les titres de presse.

Les verbes deviennent des noms grâce à des suffixes spécifiques, différents selon le type de nominalisation.

Exemples : -age ; -ment ; -tion ; -ure ; -ison ; -aison ; suffixe zéro -Ø.

Les adjectifs qualificatifs deviennent des noms grâce à des suffixes tels que : -at ; -ce ; -erie ; -esse ; -eur ; -ie ; -ise ; -ité ; -itude

Exemple : L'approvisionnement de l'Italie en gaz naturel consolide les relations algéroitaliennes.

Nominalisation à base adjective.

Suffixes nominalisation.....

-ité (F)	Aimable/ amabilité ; curieux/ curiosité ; fidèle/ fidélité ; réel/ réalité ; divers/ diversité ; visible/ visibilité ; sensible/ sensibilité...
-bilité (F)	
-té (F)	Beau/ beauté ; fier/ fierté/ bon/ bonté ; faux fausseté/ méchant/méchanceté...
-ce (F)	Cohérent/ cohérence ; fort/ force ; insistant/ insistance ; ressemblant/ ressemblance ; violent/ violence ; important/ importance..
-esse (F)	Juste/ justesse ; gentil/ gentillesse ; riche/ richesse ; maladroit/ maladresse...
-ie (F)	fou/folie ; jaloux/ jalousie ; malade/ maladie ; sympathique/ sympathie
-rie (f)	écologique/ écologie* Drôle/ drôlerie ; sensible/ sensiblerie ; mesquin/ mesquinerie...
-ise(F)	Bête/ bêtise ; sot/ sottise ; gourmand/ gourmandise ; franc/ franchise...
-itude (F)	Certain/ certitude ; exact/ exactitude ; las/ lassitude ; plein/ plénitude ; seul,
-eur (F)	Blanc/ blancheur ; doux/ douceurlent/ lenteur ; noir/ noirceur ; laid/

Le nom à partir de l'adjectif

Exemple : artiste – un art

a.Provincial→province

b.Joyeux→joie

c.Princier→prince

d.Rigoureux→rigueur

e.Apparent→apparence

Portrait

C'était un enfant d'une extrême maigreur(maigre), aux cheveux bruns coupés courts. LaPâleur (pâle) de son teint faisait penser de lui qu'il était atteint d'une grave Maladie (malade). Cependant, son intelligence (intelligent) était remarquable et la facilité (facile) avec laquelle il répondait à n'importe quelle question était surprenante. Il adorait la nature, les animaux, se promener en forêt. La Curiosité (curieux) était un trait de caractère très développé chez lui, il pouvait rester des heures à observer une fourmilière :la rapidité (rapide) des Insectes,leur obéissance (obéissant), la lourdeur (lourd) des charges qu'elletransportent.

CHAPITRE II. LES PARTICULARITES DE LA NOMINALISATION

2.1. Nominalisations adjectivales en -té

On entend par là l'étude de la forme des mots et de leur parenté dans le lexique. A la différence d'études précédentes, on a cherché, plutôt que d'énumérer un maximum de cas, à donner un schéma d'organisation d'une classe lexicale. Le domaine choisi recouvre les mots du français en rapport morphologique avec des adjectifs, et plus précisément les substantifs dont la dernière syllabe est -té. Les raisons de ce choix seront exposées plus avant, bien que l'orientation première en ait été donnée par des anomalies syntaxiques. Le comportement particulier de cette classe rend intéressante la détermination de son degré de cohérence morphologique. La méthode employée est le recensement systématique de toutes les formes concernées, et la construction d'un système qui en rende compte.

On a tenté d'écarter dans la mesure du possible les critères sémantiques, tant pour le rapprochement des formes que pour leur discrimination.

Dérivation morphologique.

Processus de dérivation.

Il existe en français des formes que leur parenté morphologique autorise à rapprocher.

(1) doivent devons

(2) meurent mourons

(3) cheval chevaux

(4) bon bonne

(5) aime amour

* Nous nous permettons de remercier ici M. et Mme André Petrusa pour l'aide, constante qu'ils nous ont apportée au cours de ce travail.

(6) mer marin

(7) frêle fragile

(8) raison ration

(9) naïf natif.

Cette liste donnée par Schane x illustre les trois processus traditionnellement reconnus pour les rapports morphologiques : formes fléchies (paires 1,2, 3, 4), formes dérivées (paires 5 et 6), doublets (paires 7, 8 et 9). Ces trois catégories sont diversement spécifiées selon les grammaires. Pour Robert 2, la dérivation est un « procédé de formation de mots nouveaux par modification (addition, suppression ou remplacement) d'un morphème (suffixe) par rapport à une base (radical) ». Donnée telle qu'elle, cette définition inclut les trois catégories précitées.

Nous référant à Schane 3, nous appellerons de manière plus précise flexion l'opération qui engendre des formes apparaissant toutes dans le même environnement que la forme de base; la dérivation engendrera des formes pouvant apparaître dans des environnements différents. En pratique, la flexion rendra compte des alternances vocaliques et consonantiques de la conjugaison verbale, ainsi que des ajustements phonologiques liés à l'adjonction des morphèmes marqueurs de genre et de nombre. Nous n'envisagerons ici que les problèmes posés par la dérivation dans le lexique du français.

Grévisse 4 subdivise l'opération de dérivation en impropre (a) et propre (b).

a) La dérivation impropre consiste à faire changer un élément de catégorie morpho-syntaxique sans altérer sa forme morphologique.

(10) manger, boire le manger, le boire

(11) calme le calme

(12) pourquoi le pourquoi

(13) monstre (un) une erreur monstre

(14) rose (une) un ruban rose.

Les dérivés par dérivation impropre forment un ensemble infini.

b) La dérivation propre qui elle-même se subdivise en dérivation suffixale et dérivation régressive. La dérivation suffixale sera l'adjonction à un élément d'un morphème appelé Suffixe, la dérivation régressive, la suppression d'un morphème. On s'intéressera ici aux dérivations « propres », notées simplement dérivation. Le problème de la nature de l'altération (addition ou suppression) sera traité en fonction des données.

Considérons par exemple les paires suivantes du français :

I	II
(15) accéder	accessible
(16) autoriser	autorisation
(17) ferme	fermeté
(18) bleu	bleuir
(19) humanité	humanitaire
(20) ambition	ambitionner
(21) dent	dentier
(22) riche	richissime
(23) trembler	tremblotter.

Si l'on classe ces formes d'après leurs catégories lexicales, on a :

(15) V	Adj
(16) V	N
(17) Adj	N
(18) Adj	V
(19) N	Adj
(20) N	V
(21) N	N
(22) Adj	Adj
(23) V	V

On voit que toutes les possibilités combinatoires binaires entre les troiscatégories V, N et Adj existent dans le lexique ; il faut noter aussi que la dérivation n'entraîne pas nécessairement un changement de catégorie (cf. (21), (22),(23)).

On peut rendre compte de ces cas par une règle qui ajouterait un morphème à un élément terminal d'un mot.Ces morphèmes seront appelésSuffixes, notés Sfx.Il existe également un processus productif qui consiste à ajouter unmorphème au début d'un mot; on l'appelle traditionnellement «composition».

(24) honnête malhonnête

(25) plaisir déplaisir

(26) intérêt désintérêt

(27) agir interagir.

Ces morphèmes seront appelés Préfixes, notés Pfx. Nous n'étudieronspas la distribution des Pfx, bien qu'elle ait quelque chose à voir avec ladérivation suffixale. Considérons en effet :

(28) humain humanité

(29) facile facilité

(30) sain Santé

(31) inhumain inhumanité

(32) difficile difficulté

(33) malsain malsanté.

La présence d'un Pfx peut donc soit altérer (30, 31) soit bloquer (32, 33)une dérivation suffixale. L'étude de ces interactions entre Pfx et Sfx encours de dérivation supposant celle exhaustive et préalable de leurs distributions respectives, il n'est pas encore possible de l'envisager ici.

On n'a pas jusqu'ici mis de flèche entre les deux niveaux delà dérivation.

En effet, il n'y a a priori aucune raison de privilégier la dérivation par addition $A > B$ par rapport à la dérivation par suppression $B > A$. Dans les deux cas, $B = (A; \text{Sfx})$, et n'entache pas le Sfx.

Grévisse 5 dérive par suppression :

(34) accorder accord

(35) dédaigner dédain.

Ce mode de dérivation est choisi pour des raisons diachroniques : quand le mot morphologiquement le plus simple n'est pas attesté dans un état de langue antérieur (ancien français ou latin), on le dérive par suppression d'un mot attesté plus complexe. Ce choix est lié également à la distinction traditionnelle entre dérivation « populaire » et « savante », que nous ne retiendrons pas à un niveau synchronique.

Chaînes de dérivation.

Une forme dérivée peut elle-même servir de base à une autre dérivation :

(36) humain humanité humanitaire humanitarisme

(37) collecte collecter collection collectionner

(38) industrie industriel industrialiser industrialisation.

Chaque mot est relié à son prédécesseur, ou à son successeur, par une dérivation. Cette règle ne s'applique qu'une fois :

humanitaire humanitaire.

Si l'on prend comme base de la chaîne l'élément le moins complexe, il sera toujours possible de reconstruire un quelconque maillon à partir de son prédécesseur immédiat; dans ce cas, la seule condition est que la dérivation se fasse par addition d'un Sfx. Pour un type de dérivation par suppression, il faudra partir de l'élément le plus complexe; on aura en plus comme condition que la chaîne soit strictement linéaire; sinon à un seul élément correspondront deux ou plusieurs successeurs immédiats, et, partant, deux ou plusieurs règles concurrentes donnant un seul résultat. Nous verrons par la suite que les faits infirment cette condition de linéarité.

Un autre problème est celui de la finitude des chaînes. En théorie, la productivité du phénomène doit permettre d'allonger la chaîne à l'infini, même si les possibilités ne sont pas réalisées dans le lexique. On remarque en fait qu'un certain nombre de Sfx bloquent toute dérivation après eux; -isme est de ce type.

L'observation d'un grand nombre de formes dérivées fait apparaître que ce type d'opération en chaîne met en jeu uniquement les substantifs, les verbes et les adjectifs.

On pourrait envisager une étude exhaustive de la combinatoire des dérivés à l'intérieur de ces trois catégories en fonction des Sfx utilisés. Il suffirait d'une seule entrée et d'un certain nombre de règles permettant de construire tous les éléments de chaque chaîne. Cette hypothèse nous est suggérée par l'analyse d'une forme comme « industrialisation » :

industri + Sfx1 (al) + Sfx2 (is) + Sfx3 (tion) où nous retrouvons les états

— adjectival Sfx ((e + a) 1) industri + el

— verbal Sfx (is) industrial[^]- is-f er

— nominal Sfx (tion) industrials + a + tion

avec des règles phonologiques pour la voyelle pénultième.

C'est cette hypothèse qu'on va tenter de vérifier à travers l'étude d'un ensemble fini de dérivés.

La nominalisation est une forme particulière de dérivation qui produit des substantifs à partir de substantifs, d'adjectifs et de verbes.

Grévisse donne une liste de quarante Sfx engendrant des substantifs.

Il les divise en Sfx de dérivation « populaire » et « savante ». La dérivation dite « populaire » joue sur des formes du français actuel, et la dérivation « savante » sur des racines latines, grecques ou d'ancien français. On peut supprimer cette discrimination en utilisant une forme de base qui pourra le cas échéant être identique à une forme française attestée. Nous avons retenu dix Sfx qui, à notre sentiment, rendent compte de la majorité

des nominalisations en français. La table qui suit donne de gauche à droite :

— le Sfx,

— la catégorie de l'élément sur lequel il s'applique,

— le genre du mot dérivé,

— quelques exemples de dérivation.

Le genre est lié au Sfx utilisé. La régularité de cette liaison est très grande.

	Sfx	Base	Genre	Exemples	
1	-age	N V	M M	voisin feuille délayer marier	voisinage feuillage délayage mariage
2	ai} son i}	V	F	trahir pendre lier	trahison pendaison liaison
3	an} ce en}	V ant Adj ent	F F	allier souvenir opulent adhérent	alliance souvenance opulence adhérence
4	— ement	V	M	consentir engager	consentement engagement
5	-erie	Adj N V	F F F	glouton son cajoler	gloutonnerie sonnerie cajolerie

6	—esse	Adj	F	rude gentil	rudesse gentillesse
7	-ise	Adj	F	bête couard	bêtise couardise
8	-eur	Adj	F	tiède profond	tiédeur profondeur
9	e} - té i}	Adj	F	propre hostile	propreté hostilité
10	-tion	N V	F F	dent accepter abolir agir adjoindre	dentition acceptation abolition action adjonction

Il ne semble pas d'autre part qu'on puisse relier le genre du mot dérivé à celui du mot-source, ni à des considérations phonologiques sur le dernier diphone.

Il existe naturellement des cas moins tranchés que ceux présentés dans la table. Le Sfx -ier, utilisé pour produire des noms à partir d'autres noms, possède une réalisation « féminine » :

(40) crème crémier crémère

(41) poudre poudrier poudrière

(42) poire poirier poirière.

les seuls triphones /sjo/ et /ite/ sont les plus fréquents sur l'ensemble du lexique; leurs fréquences respectives sont 3,564 % et 1,923 %. Le seul

groupe plus important est celui du diphone /ma/ (5, 631 %), avec 2 308 représentants, dont environ 800 adverbes.

Ces exemples montrent la difficulté de la situation pour décrire ce genre de faits sans intervention de la sémantique, mais aussi qu'on ne peut pas lier de façon biunivoque le Sfx et le genre dans les dérivés. Une solution consisterait à séparer les deux Sfx ~ier et -ière en leur attribuant des distributions différentes. On ne rendra cependant pas compte de l'alternance masculin /féminin normale chez les adjectifs, par exemple. Une autre solution pourrait être de considérer le Sfx -ier/ière comme un Sfx adjectival, qui fournit des noms par dérivation impropre, c'est-à-dire simple changement de catégorie sans altération morphologique. Un autre problème est celui des doublets. On a en effet :

(43) large largeur largesse

(44) tendre tendresse tendreté.

Sans même tenir compte des différences de sens, on peut raisonnablement dire que largesse ne dérive pas de largeur et réciproquement, puisque chacun d'eux ne contient pas le Sfx qui a servi à former l'autre. On doit donc les mettre sur le même plan dans une chaîne éventuelle, ce qui conduit à admettre des chaînes avec branchements simultanés pour rendre compte des dérivations divergentes. Ces faits semblent être un argument pour le choix d'une dérivation par addition de Sfx.

Il devient alors possible d'établir une table des têtes de chaîne, sur laquelle on peut noter tous les dérivés existants sous la forme des Sfx qui les caractérisent. Il n'est pas exclu d'envisager l'adjonction de propriétés syntaxiques dans la mesure où elles sont communes à plusieurs éléments de la chaîne ou à la chaîne elle-même. Considérons par exemple les phrases suivantes :

(45) Jean adhère à un club de bridge.

(46) Jean est adhérent à un club de bridge.

- (47) L'adhésion de Jean à un club de bridge est récente.
- (48) L'adhérence de Jean à un club de bridge est récente.
- (49) La colle adhère au bois.
- (50) La colle est adhérente au bois.
- (51) L'adhérence de la colle au bois est très forte.
- (52) L'adhésion de la colle au bois est très forte.

La propriété commune à tous les éléments de la chaîne est la conservation du complément indirect en à; elle pourrait être notée comme un des traits syntaxiques de la chaîne. Une solution possible à l'agrammaticalité de (48) et (52) pourrait être d'accoler un trait (+ humain) sur les doublets adhérence/adhésion. Cependant, l'intérêt de ce genre de table est inversement proportionnel au nombre de classes d'éléments qu'elle contient, et proportionnel au nombre de cas dont elle rend compte. C'est pourquoi il convient d'étudier d'abord systématiquement tous les types de dérivation en fonction de leur importance numérique dans le lexique, de façon à juger de l'économie du système. Nous avons pour ce faire choisi une classe de dérivation numériquement moyenne, les nominalisations adjectivales.

La statistique à propos de la Nominalisations adjectivales :

il existe en français :

37 mots terminés par -tude

96 mots terminés par -ise

112 mots terminés par -erie

115 mots terminés par -esse

403 mots terminés par -en} - ce

an }

820 mots terminés par e} té

-i}

1303 mots terminés par -ear

934 mots terminés par -age

Ces chiffres n'ont évidemment aucune valeur d'explication; on peut cependant les utiliser pour déterminer grossièrement le degré de cohérence morphologique d'une classe lexicale; ainsi, il sera vraisemblablement plus logique de commencer l'étude des nominalisations adjectivales en examinant la classe des mots en (e,i) - té, qui contient 75 % de nominalisations adjectivales que celle des mots en -eur, qui en contient moins de 3 %.

En dehors des Sfx recensés ci-dessus, il existe des Sfx d'emploi plus divers, qui peuvent également fournir des nominalisations adjectivales :

(54) chauvin chauvinisme

(55) courtois courtoisie

(56) économe économie.

Ces deux Sfx -isme et -ie s'appliquent aussi bien sur un adjectif que sur un nom; la situation est encore compliquée par des formes comme

(57) pacifique pacifisme

(58) classique classicisme

où la parenté adjectif/nom dérivé semble plutôt relever du doublet. C'est pourquoi nous nous sommes limité aux cas nets, c'est-à-dire au rapport adjectif pur /nom pur. Dans cette optique, la classe des N en té semble la plus représentative, et la plus cohérente sémantiquement. Nous tenterons d'en donner une description aussi réaliste que possible.

Données statistiques.

On a recensé 584 substantifs 10 dérivés d'adjectifs français et dont le dernier diphthongue est /te/ (graphie- té). 528, soit environ 90 %, ont la voyelle /i/ en position pénultième; les 56 restants se divisent en 30 possédant une voyelle présuffixale /ə/ (notée -e-), 8 une voyelle présuffixale /o/ (notée -au-) et 16 une consonne (/r/, /s/).

Ces chiffres traduisent une grande cohérence phonologique du segment présuffixal, cohérence beaucoup plus grande que celle des finales des adjectifs-source. De plus, il n'existe que deux cas où le /i/ de la pénultième

Le dérivé fait également partie de l'adjectif : gai, uni. Le -i- de gaité semblerait d'ailleurs provenir de l'adjectif si l'on considère les deux formes gaité/gaieté. Cependant, la fréquence peut justifier l'insertion d'un -i- dans le processus même de la dérivation en -té.

Genre et nombre.

Tous ces dérivés sont du genre féminin. D'après Juilland, deux substantifs en -té seulement sont masculins : comité, aparté. Ce ne sont pas des nominalisations. Une étude précise sur les rapports Sfx/genre du dérivé pourrait permettre de clarifier la notion même du genre, et en particulier de limiter les classements sémantiques de genre « motivé » et « non motivé ». Tous ces dérivés ont un pluriel en -s sans altération de la finale. Cependant, une des caractéristiques syntaxiques de cette classe morphologique sera la rareté de l'emploi pluriel, alliée à de fréquents changements de sens. Ce type d'observation peut être éclairant pour une caractérisation morphologique des mots « abstraits ».

2.2. La classification des formes nominalisées en -té dérivant d'adjectifs

L'examen des formes nominalisées en -té dérivant d'adjectifs peut amener à une première classification empirique en 14 sous-classes; ce classement est provisoire et rend simplement compte de la diversité des données. Le chiffre à la droite de chaque paire indique le nombre de mots dans chaque sous-classe.

(1) beau	beauté	11
(2) grossier	grossièreté	21
(3) ferme	fermeté	19
(4) loyal	loyauté	6
(5) absurde	absurdité }	250
(6) sportif	sportivité }	

(7) actuel	actualité	28
(8) linéaire	linéarité	12
(9) nerveux	nervosité	34
(10) antérieur	antériorité	9
(11) régulier	régularité	5
(12) solennel	solennité	6
(13) vain	vanité	6
(14) visible	visibilité	94

Le recensement a été fait de façon exhaustive sur la base de Juilland, attesté par Robert. Il reste environ quatre-vingts cas « isolés », qui constitueraient pratiquement autant de sous-classes; un classement ne nous a pas semblé nécessaire et leur traitement sera envisagé séparément. On peut proposer pour ces données la mise en ordre suivante : (les phonèmes sont entre barres obliques : /i/). Le but est d'inventer un système génératif qui permette de reconstruire mécaniquement une quelconque forme nominalisée sur la forme adjectivale correspondante; il faudra alors se plier à certaines conditions d'économie, dont la principale est d'engendrer un maximum de formes au moyen d'un minimum de règles. Si de plus on détermine la valeur d'une règle en fonction du nombre de cas auxquels elle s'applique, deux problèmes au moins vont apparaître :

- le choix du Sfx,
- le choix de la forme de base.

Ces deux problèmes sont interdépendants : le choix d'un Sfx déterminé restreindra l'éventail des formes de base utilisables, et réciproquement. Il nous a paru plus raisonnable de chercher à déterminer d'abord la forme du Sfx, dans la mesure où cette détermination s'appuiera sur des données morphologiques indiscutables. En effet, le choix d'une forme de base dépend pratiquement de la nature des règles utilisées; c'est-à-dire que si on a le choix entre deux règles A et B de résultat équivalent, mais s'appliquant sur

des bases différentes, on choisira par économie celle des deux règles qui est déjà employée dans d'autres processus. Dans cette optique, la notion de forme de base (ou de structure profonde) a plus une valeur de calcul que d'existence, et il semble difficile d'en faire l'axiome d'un système pragmatique.

La voyelle pénultième.

56 cas ne possèdent pas de voyelle /i/ pénultième. On peut envisager deux solutions :

1) Poser deux dérivations parallèles différenciées par leur Sfx -té et -ité. Il est cependant gênant de mettre sur le même plan deux règles dont le champ d'application est aussi disparate (10 %/90 %).

2) Poser une seule dérivation par le biais du Sfx -té, munie d'une voyelle de soutien /i/ conditionnelle; mais les conditions d'apparition de cette voyelle semblent pour le moins obscures sur le plan synchronique.

Considérons :

(59) ferme	fermeté
(60) énorme	énormité
(61) papal	papauté
(62) municipal	municipalité
(63) sain	santé
(64) vain	vanité.

Ces quelques exemples donnent une idée de la complexité de la situation et augurent mal d'une solution phonologique, le contexte gauche de la finale étant le même pour chaque paire. On serait donc obligé de munir arbitrairement d'un trait (+ i) la grande majorité des cas. La solution adoptée consistera en une seule règle de dérivation à l'aide du seul Sfx -ité, assortie d'une condition d'effacement du -i- pour les cas où il n'apparaît pas. Pour peu naturelle qu'elle paraisse, cette règle aurait le mérite de rendre compte de la forme actuelle du Sfx qui est seule employée dans

les dérivés récents et les néologismes. En effet, les cas de dérivation en -té les plus modernes remontent selon Robert au xv^e siècle (grossièreté : 1642). La forme de base.

Ce type de nominalisation sera donc un processus consistant à ajouter le Sfx (i)té à une base adjectivale. Cette formulation ne rend pas compte de formes comme Ss-classe (2)

grossier	grossièreté
ancien	ancienneté
net	netteté
naïf	naïveté
sportif	sportivité
nocif	nocivité.

On aura à expliquer dans les cas (2) la présence du /ə/ pénultième, et dans les cas (6) l'alternance + voisé/-voisé de la consonne finale de l'adjectif. Or, on remarque que cette alternance existe entre les formes masculines et féminines de ces adjectifs :

sportif	sportive
nocif	nocive.

Dans ce cas, il sera plus économique de dériver directement le mot nominalisé sur le féminin de l'adjectif, ce qui épargnera nombre d'ajustements de consonnes. Le degré de généralité de ce choix doit être soigneusement défini, car son application à un cas comme

(7) actuel actualité

compliquerait inutilement la situation :

actuel actuelle actualité.

Il faudrait alors faire jouer une règle de suppression de géminées. De plus, le choix du féminin ne serait pas motivé pour des cas comme (3) et (5)

(3) ferme fermeté

(5) absurde absurdité

où les genres ne sont pas morphologiquement différenciés. Il nous a donc paru plus simple de munir les adjectifs intéressés d'un trait (+ fém) qui indiquera la forme de base utilisée. Par exemple, la dérivation de beau pourra être quelque chose comme : beau (— fém) + Sfx ité(-i) > beauté.

Ajustements phonologiques.

Ils sont de deux sortes, illustrés par les exemples suivants :

- | | |
|----------------|-------------|
| (4) loyal | loyauté |
| (7) actuel | actualité |
| (8) linéaire | linéarité |
| (9) nerveux | nervosité |
| (10) antérieur | antériorité |
| (13) vain | vanité |

Le type A comporte une vocalisation de la consonne /l/ devant consonne.

Ce phénomène est traité par Schane en deux règles ordonnées :

- | | |
|-----------------------|------------|
| (1) vocalisation du l | /l/ - /u/ |
| (2) O-conversion | /au/ - /O/ |

On peut unifier les cas du type B en prenant comme base le féminin de l'adjectif pour certains cas :

- | | |
|----------------|-------------|
| (7) actuel | actualité |
| (8) linéaire | linéarité |
| (13) vaine | vanité |
| (9) nerveuse | nervosité |
| (10) antérieur | antériorité |

Les altérations de consonnes étant incluses dans les processus d'ajustement au marqueur féminin /e/, tous ces cas se réduisent à des alternances vocaliques. Si on tient compte du fait que l'accent dans les mots en -té est toujours sur la pénultième, on peut donner avec Schane 12 :

/s/ (— accent) -> /a/

La même règle est utilisable pour (9, 10)

/œ/ (— accent) -> /o/

Le /ə/ final ne se prononce pas; on n'a donc pas besoin pour une description strictement phonologique de règle qui l'efface devant /i/. Pour la morphologie, il suffira de remarquer qu'il est toujours effacé 13. La finale –ése conserve dans tous les cas :

(65) inné innéité

(66) spontané spontanéité

Cas particuliers.

Les cas (11) et (14) de notre classification relèvent d'un tout autre processus en apparence au moins.

(11) régulier régularité

(14) visible visibilité

La sous-classe (11) présente une alternance /je/ / /arite/ qu'il est difficile de résoudre phonologiquement; la forme féminine pourrait être plus favorable dans la mesure où l'on retrouve l'alternance /s/ / /a/ précédemment décrite. Le problème principal, la disparition du -i- de l'adjectif, n'en est pas amélioré. On constate un cas « régulier » contre 5 :

Il existe au moins une exception à cette affirmation, la paire diaphane diaphanéité où le /o/ se trouve converti en /e/.

(67) familier familière familiarité

singulier singulière singularité

Une solution serait de prendre une forme de base munie d'un Sfx adjectival -ar qui donnerait -ier (/je/) en position finale accentuée, et resterait -ar en position non finale non accentuée; soit :

régul + ar + 'ité régularité (N adjectival)

+ 'ar régulier (Adjectif)

En effet, il n'est pas indispensable que la dérivation se fasse sur la forme définie phonologiquement de l'adjectif; il suffit d'ordonner les processus d'adjonction morphologique avant les ajustements phonologiques.

La forme familiarité se décomposerait comme suit :

famili + ar + 'ité	familiarité	(N adjectival)
+ 'ar	familier	(Adjectif)

Cette procédure est employée par Schane pour résoudre le problème de l'apparition d'une voyelle -i- dans les dérivés en -bilité (Ss-classe 14)

vis + ibil + 'ité	visibilité	(N adj)
+ ibil	visible	(Adj)

La voyelle -i-, non accentuée dans Γ Adj, est effacée.

A première vue, le fait d'ordonner les processus morphologiques avant les ajustements phonologiques peut sembler en contradiction avec le choix pour certains cas de la forme féminine de l'Adjectif comme base de dérivation. Il n'en est rien, car aucune des règles phonologiques employées lors de l'adjonction du marqueur féminin /ə/ ne nécessite pour s'appliquer que ce marqueur soit en position finale de mot.

On peut donc donner des dérivations morphologiques comme :

Dér (+ fém; — i)	gros + ier + e + té	grossièreté
Dér (Adj)	gros + ier + e	grossière (féminin)
Dér (+ fém; + i)	actif + e + ité	activité
Fém (Adj)	actif + e	active.

Toutes les opérations morphologiques s'accompliraient dans un premier et même temps, et les opérations phonologiques dans un second et même temps. Cette hypothèse est soutenue par le rôle de l'accent : en effet, l'accent ne peut être placé qu'après les ajouts de Sfx, et est antérieur à tout processus phonologique.

Les six formes de la sous-classe

(12) solennel	solennité
éternel	éternité
perpétuel	perpétuité
maternel	maternité

paternel

paternité

(con)fraternel

(con) fraternité

posent un problème moins net; elles sont des exceptions à la sous-classe (7); construire une règle spécialement pour cinq cas paraît peu naturel. (Notons que le dérivé continuité proviendra plus facilement de continu (sous-classe 5) que de continuél.) Il est certainement possible de mettre en rapport ces paires en posant une forme de base comme solenn et en dérivant adjectif et nom par deux opérations parallèles. Mais la notion de dérivation adjectivale se trouve alors élargie, et celle de chaîne morphologique sensiblement plus confuse, dans la mesure où le dérivé peut ne plus contenir le Sfx de l'adjectif, mais seulement sa racine. Cette solution est cependant acceptable si l'adjectif de base n'est pas lui-même un dérivé. Sur ce point, Schane 15 n'envisage pas de rapport morpho-phonologique à l'intérieur de paires comme mère I maternel. Dans ce cas, la tête d'une chaîne serait une racine plutôt qu'un élément défini du lexique, mais ces solutions extrêmes ne semblent pas souhaitables. On donne maintenant une table de tous les cas décrits à travers leurs sous-classes; il faudrait y adjoindre une liste des éléments de chaque sous-classe, leur systématisation n'étant pas formellement prédictible. On étudiera ensuite le plus précisément possible les cas irréductibles, et dans un deuxième temps les mots en -té correspondant à des adjectifs du latin ou de l'ancien français actuellement disparus.

Relations non fixées.

Il existe quarante-six paires au moins du type Adj /Subst pour lesquelles nous n'avons pas fixé de relation morphologique définie. Les raisons sont de types divers : soit le Substantif considéré se trouve être moins « complexe » que l'Adjectif correspondant,

(68) volupté

voluptueux

(69) majesté

majestueux

10 coupable culpabilité

11 humble	humilité
12 proche	proximité
13 serein	sérénité
14 affine	affinité
15 vierge	virginité
16 immunisé	immunité
17 impuni	impunité
18 téméraire	témérité
19 dextre	dextérité
20 wai	vérité
21 mûr	maturité
22 tenace	ténacité
23 capable	capacité
24 compact	compacité
25 sec	siccilé
26 nécessaire	nécessité
27 simple	simplicité
28 triple	triplicité
29 entier	entité
30 muet	mutité
31 aigu	acuité
32 vide	vacuité
33 veuf	viduité
34 an	annuité
35 voluptueux	volupté
36 majestueux	majesté
37 libre	liberté
38 méchant	méchanceté
39 vétusté	vétusté

40 pubère	puberté
41 sobre	sobriété
42 propre	propriété
43 pieux	piété
44 anxieux	anxiété
45 social	société
46 sant	santé

Substantifs isolés.

36 substantifs en -té peuvent être considérés comme « isolés » dans la mesure où ils ne semblent avoir été construits sur aucun élément antérieur existant.

Certains d'entre eux servent de base à des dérivés :

(79) hérédité	héréditaire
(80) qualité	qualitatif
(81) velléité	velléitaire
(82) priorité	prioritaire
(83) faculté	facultatif
(84) volonté	volontaire

Un cas intéressant est celui du mot ébriété, qu'on peut difficilement considérer comme un doublet de ivresse, mais plutôt comme un assimilé à son contraire sobriété. Nous donnons maintenant une liste des 36 formes « isolées ».

1 équité	19 cherche
2 hérédité	20 mendicité
3 sapidité	21 humidité
4 quiddité	22 quotité
5 déité	23 ubiquité
6 velléité	24 innocuité
7 qualité	25 promiscuité

8 hospitalité	26 longévité
9 motilité	27 animosité
10 inanité	28 sérosité
11 pérennité	29 qualité
12 trinité	30 privauté
13 disparité	31 volonté
14 alacrité	32 vénusté
15 célérité	33 facilité
16 aspérité	34 notoriété
17 postérité	35 satiété
18 priorité	36 laxité

On peut aussi remarquer qu'un certain nombre d'entre eux sont des mots totalement seuls, n'étant pas eux-mêmes dérivés et ne permettant aucune dérivation :

(85) inanité

(86) pérennité, etc.

Quelques-uns correspondent morphologiquement à une forme substantivale latine (A), d'autres sont dérivés d'adjectifs latins disparus en français (B) :

(A) qualité, volonté, cécité, ubiquité,...

(B) équité (aequus), inanité (inanis), ébriété (ebrius), satiété (satis)...

La volonté d'intégrer ces mots à un système synchronique ne nous semble pas pertinente dans la mesure où on compliquerait considérablement le système de description employé, et ce, d'une façon totalement artificielle. Nous les avons en conséquence considérées comme des exceptions à la forme générale des processus de dérivation du français.

CONCLUSION

De nos jours la « créativité » est devenue particulièrement intense. Cela s'explique, d'une part, par la révolution scientifique et technique d'autre part, par l'accès des larges masses à l'enseignement, aux média.

Sur quelle base repose la créativité lexicale ? Tout mot nouvellement créé doit être compris, c'est pourquoi il tend à définir dans une certaine mesure l'objet ou le phénomène qu'il désigne ; il est nécessairement motivé à l'origine (cf. les néologismes un lunaute, l'hyperméalisme, la grammaticalité, un lève-tard, un lave-vaisselle, un sans-emploi, sous-payer, théâtraliser /un roman/). La nominalisation est un processus qui obtient un nom par dérivation morphologique, à partir d'un item d'une autre catégorie. La nominalisation est une transformation qui joue un rôle très important en langue. Elle consiste à réduire une phrase simple en un groupe du nom (GN) et à l'insérer ou l'enchâsser dans une autre phrase comme sujet, objet ou complément de nom. Dans la construction du « lexique » médiatique, nous notons le poids du conflit qui se déroule sur le terrain. Chaque société se construit une référence. Les noms sémantiquement équivalents peuvent acquérir des valeurs discursives très différentes lors du passage d'une langue à l'autre.

Au terme de ce travail, nous pouvons tirer les conclusions suivantes :

L'événement en linguistique est totalement différent de l'événement discursif aussi bien au niveau des caractéristiques qu'au niveau de la valeur.

La nominalisation est un procédé morphosyntaxique qui peut avoir une incidence idéologique. Les unités qui en résultent suite à un processus morphologique, sémantique et syntaxique subissent dans le discours l'influence de l'arrière-plan culturel (politique, religieuse, historique, etc.)

Les langues trouvent des stratégies et pour assurer une homogénéité référentielle des événements et pour affirmer leur prise de position envers un événement dans le cadre des conflits idéologiques. Cela dit, il faut

faire la différence, dans une étude contrastive, entre, d'une part, l'événement et, d'autre part, les charges sémantiques et idéologiques des « mots » utilisés pour le désigner dans deux langues différentes.

La traduction doit prendre en considération ce caractère multidimensionnel de la nominalisation pour respecter les charges d'ordre discursif autant que sémantique des nominalisations.

On peut classer les résultats obtenus en trois points :

- a) Les noms adjectivaux en -té forment une classe morphologiquement stable et régulière. Leur formation n'est pas formellement prédictible, mais on peut trouver un système qui l'organise avec un succès d'environ 80% des cas.
- b) Les cas exceptionnels ont un certain nombre de raisons diachroniques de l'être, ce qui rend difficilement acceptable une théorie morphologique de modèles. Une méthode sûre peut être de recenser toutes les formes particulières du lexique pour en dégager l'organisation a posteriori.
- c) La notion de chaîne morphologique n'est pas un élément de calcul, mais une réalité du lexique; on peut espérer définir son degré (nombre d'éléments) ainsi que les processus qui la construisent. Il n'est pas certain qu'une disposition en tables des données morphologiques soit utile, dans la mesure où elle oblige à n'envisager que des critères binaires. Une fois établie la cohérence morphologique d'une classe de mots, il reste à vérifier sa cohérence syntaxique; une étude de ce genre serait le deuxième volet d'un travail sur les nominalisations, travail qui pourrait contribuer à éclaircir le rapport morphologie / syntaxe, et par-là même ouvrir un nouveau chemin d'approche de la langue.

LITTERATURES UTILISEES

1. I.Karimov, O'zbekiston Respublikasi Prezidenti,"Xalq so'zi" 10 may 2012.
- 2.Андреева В.Н. Лексикология современного французского языка. Москва, 1955.
- 3.Амеличева В.М. Системный подход к изучению французских предлогов/ Филологические науки, 2009, №5. Стр.103-111.
- 4.A. Martinet. Éléments de Linguistique générale, Paris, 1967, p. 176.
- 5.Балли Ш. Общая лингвистика и вопросы французского языка. Москва, И. Л. 1955.
- 6.Claire Miquel.Grammaire en dialogues. Michele Boulares. Paris, 2005.
- 7.De Boer. Morphologie et Syntaxe. Geneve, 1946.
- 8.Denis D., Sancier-Chateau A. Grammaire du français. P., 1994
- 9.Dominique Ph., Girardet J. Le nouveau sans frontieres. 1, 2, 3,4. Paris, 1990.
- 10.F. Brunot. Histoire de la langue française.
- 11.ГакВ.Г .Сопоставительнаялексикология. Москва, 1977.
- 12.Guillet Alain. Morphologie des dérivations : les nominalisations adjectivales en -té. In: Langue française. N°11, 1971. pp. 46-60.
- 13.Gustave Guillaume, Christel Veyrat, Roch Valin,Grammaire particulière du français et grammaire générale (IV), 1982
- 14.Гак В.Г .Теоретическая грамматика французского языка. – М.:Добросвет,2004.
- 15.И.Н. Тимескова “Exercices de lexicologie”Ленинград.1971
- 16.Kerleroux Françoise (1999). Identification d'un procédé morphologique : la conversion. In: Faitsdelanguesno 14, octobre 1999 p. 89-100.
- 17.Катагошина Н.А Как образуются слова во французском языке. Москва, 1980.
- 18.Левит З.Н. Очерки по лексикологии современного французского языка. Москва, 1979.

19. Лопатникова Н.Н., Лексикология современного французского языка (на франц. языке). – 5-е изд., испр. и доп. – М.: Высшая
20. Lehman A. et Martin-Berthet, F., 2000, Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie, Nathan
21. Lignon, S., 2000, La Suffixation en -ien. Aspects sémantiques et phonologiques, thèse de doctorat, Université Toulouse-Le Mirail, Toulouse II
22. Lignon, S., 2002, « L'adjectif en -ien comme révélateur de phénomènes de concurrence », BULAG 27, 135-150
23. Molino, J., 1982, « Le nom propre dans la langue » Langages 66, 5-20
24. Штейнберг Н.М. Аффиксальное словообразование во французском языке. Ленинград, 1976.
25. Тархова В.А. Хрестоматия по лексикологии французского языка (на франц. языке). – Л.: Просвещение, 1972. – С. 69-82.
26. Умбаров Н. "La lexicologie moderne".
27. Villoing, Florence (2003). Les composés VN, Thèse de Doctorat.

SOURCES D'INTERNET

1. <http://www.grsu.unibel.by>
2. www.wikipedia.fr
3. www.google.fr
4. www.yahoo.fr